Brevet d'Études Professionnelles

- TOUTES SPÉCIALITÉS -

« RÉNOVÉES »

- Session 2012 -

Histoire – Géographie Éducation civique

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

LE CANDIDAT TRAITERA L'ENSEMBLE DES QUESTIONS SUR COPIE

Histoire – Géographie – Éducation civique

Ce sujet comporte cinq questions : deux en histoire, deux en géographie et une en éducation civique.

Les questions 2 et 4 portent sur les situations d'un sujet d'étude d'histoire et de géographie. Pour chaque question, le candidat a le choix entre trois possibilités.

Question 1	**Histoire – Sujet d'étude** Être ouvrier en France (1830 – 1975).	page 2
Question 2	**Histoire – Situation au choix** - La rafle du Vel d'Hiv. **OU** - Jean Moulin et l'unification de la Résistance. **OU** - Le programme du CNR.	page 3 page 4 page 5
Question 3	**Géographie – Sujet d'étude** Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation.	page 6
Question 4	**Géographie – Situation au choix** - Le cinéma en Asie. **OU** - Géographie des goûts alimentaires. **OU** - Géographie des Langues en Europe.	page 7 page 7 page 7
Question 5	**Éducation civique** La constitution et l'exercice des pouvoirs	page 8

Histoire. Sujet d'étude : *Être ouvrier en France (1830 – 1975).*

Questions 1. (4 points).

Présentez les principales évolutions survenues dans le monde ouvrier de 1830 à la fin des Trente Glorieuses pour un domaine de votre choix : types d'emplois ou conditions de travail ou luttes sociales.

Histoire. Situation *du sujet d'étude :* *De l'État français à la IV^{ème} République (1940 – 1946).*

Le candidat traite une seule question correspondant à l'une des trois situations qui suivent (pages 3 à 5).

<u>Première situation</u> : La rafle du Vel d'Hiv.

Question 2. (4 points).

2a. Ces deux documents se rapportent à la rafle du Vel d'Hiv. Étudiez-les et présentez-les (auteur, contenu, but).

2b. En quoi le document 1 permet-il d'affirmer que l'État français dirigé par le maréchal Pétain a sa part de responsabilité dans la rafle du Vel d'Hiv ?

2c. Citez d'autres actions menées par le Gouvernement de Vichy dans le cadre de sa politique anti-juive.

<u>Document 1.</u> Lettre de Monsieur Hennequin, Directeur de la police municipale de Paris.

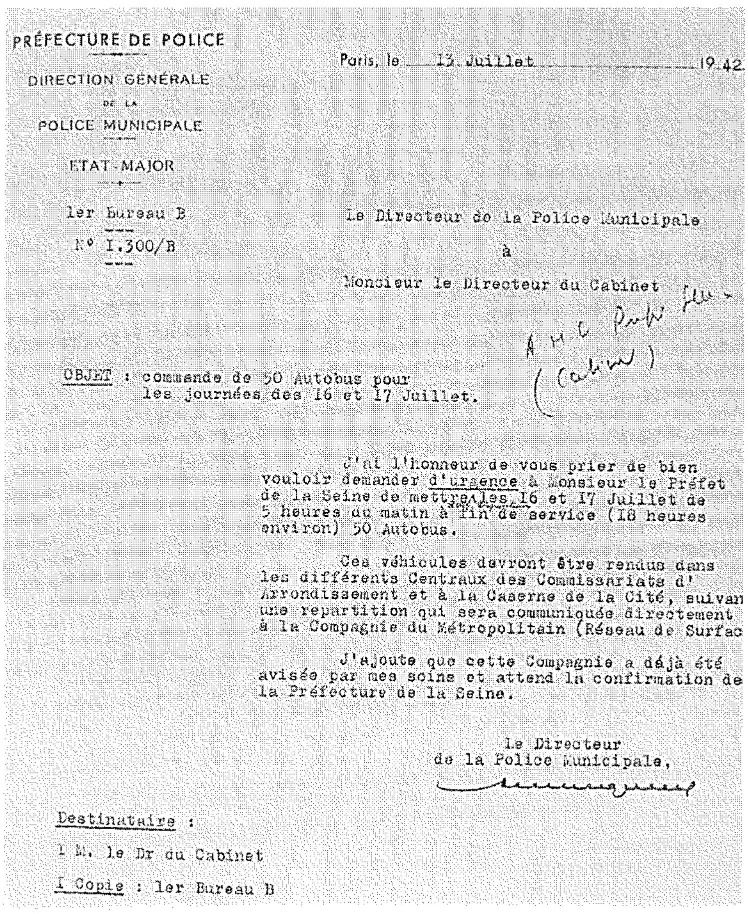

PRÉFECTURE DE POLICE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE MUNICIPALE

ETAT-MAJOR

1er Bureau B

N° I.300/B

Paris, le 13 Juillet 1942

Le Directeur de la Police Municipale

à

Monsieur le Directeur du Cabinet

A M. C. Préfet (Cabinet)

OBJET : commande de 50 Autobus pour les journées des 16 et 17 Juillet.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir demander d'urgence à Monsieur le Préfet de la Seine de mettre les 16 et 17 Juillet de 5 heures du matin à fin de service (18 heures environ) 50 Autobus.

Ces véhicules devront être rendus dans les différents Centraux des Commissariats d'Arrondissement et à la Caserne de la Cité, suivan[t] une repartition qui sera communiquée directement à la Compagnie du Métropolitain (Réseau de Surfac[e]).

J'ajoute que cette Compagnie a déjà été avisée par mes soins et attend la confirmation de la Préfecture de la Seine.

Le Directeur de la Police Municipale,

Destinataire :

I M. le Dr du Cabinet

I Copie : 1er Bureau B

<u>Document 2.</u> Lettre de Marie Jelen, juillet 1942.

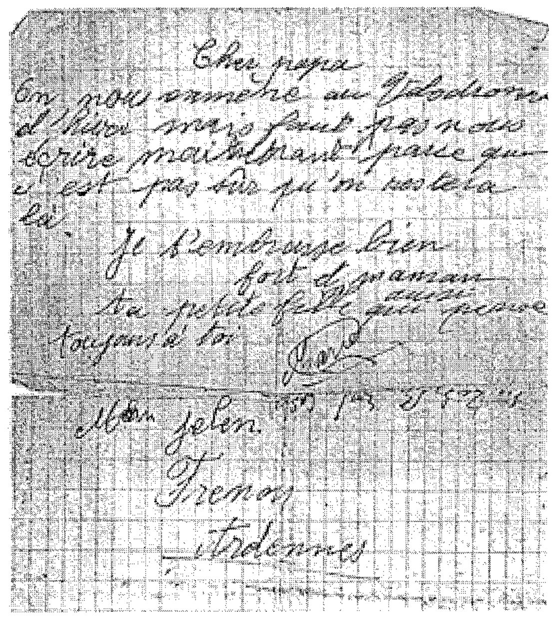

Cher papa

On nous emmène au Vélodrome d'Hiver mais faut pas nous écrire maintenant parce qu'i est pas sûr qu'on restera là.

Je t'embrasse bien fort et maman aussi ta petite fille qui pense toujours à toi

Mon Jelen

Frenois

Ardennes

Histoire. Situation *du sujet d'étude* : *De l'État français à la IV^{ème} République (1940 – 1946).*

OU

Deuxième situation : Jean Moulin et l'unification de la Résistance.

Question 2. (4 points).
2a. Que nous apprend le texte sur la situation de la France pendant l'hiver 1941 ?
2b. Jean Moulin a reçu une mission. Qui la lui a confiée ? En quoi consiste-t-elle ?
2c. Jean Moulin a-t-il mené à bien sa mission ? Justifiez votre réponse à l'aide de vos connaissances et du texte.

Document. Discours prononcé le 19 décembre 2004, à Béziers (Hérault), à l'occasion de l'inauguration de la statue de Jean Moulin.

C'est le jour de Noël, le 24 décembre 1941 à Londres, que le général de Gaulle rédige un nouvel ordre de mission ainsi rédigé :

« *Je désigne M. Jean Moulin, préfet, comme mon représentant et comme délégué du Comité national pour la zone non directement occupée de la métropole.*
Monsieur Moulin a pour mission de réaliser dans cette zone l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs.
Monsieur Moulin me rendra compte directement de l'exécution de sa mission. »

Signé : Général de Gaulle

Lourde et immense tâche ! Mais le destin rencontre un homme qui deviendra le symbole de la République des catacombes. En cet hiver 1941, une année à peine après le choc de l'effondrement de la France, rien alors n'est réglé : ni l'indispensable unité de la Résistance intérieure, ni la reconnaissance de l'autorité du général de Gaulle. La France est plongée dans la nuit et le froid de la défaite.

Jean Moulin, à qui nous rendons aujourd'hui hommage, est devenu pour nous tous le visage même de la Résistance.

Vingt ans après les liesses de la Libération, un samedi 19 décembre 1964, il y a exactement 40 ans, jour pour jour, les cendres de Jean Moulin entrent au Panthéon[1]. André Malraux invoque « *le pauvre roi supplicié des ombres* », celui qui avait été Rex ou Max. (...) Je salue l'héroïsme et le courage de tous les membres de cette armée de l'ombre qui a, dans le sillage de Jean Moulin, permis à la France d'être assise à la table des vainqueurs.

Jean-Louis Debré, Président de l'Assemblée nationale, Béziers, 19 décembre 2004.
www.assemblee-nationale.fr

1. Ce monument parisien abrite les tombeaux des hommes illustres de la République.

Histoire. Situation *du sujet d'étude :* *De l'État français à la IV^{ème} République (1940 – 1946).*

OU

Troisième situation : Le programme du Conseil National de la Résistance.

Question 2. (4 points).
2a. Quel est l'objectif prioritaire du Conseil National de la Résistance ?
2b. Les propositions du CNR pour l'après-guerre s'opposent aux mesures mises en place par le régime de Vichy. Montrez le à partir de deux exemples pris dans le document.
2c. Le programme du CNR vise aussi à établir « un ordre social plus juste ». Citez deux mesures mises en place après la Libération qui montrent une volonté de changer la société.

Document. Programme du CNR, adopté le 15 mars 1944.

I - PLAN D'ACTION IMMÉDIATE

Les membres du CNR proclament leur volonté de délivrer la patrie en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abréger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse et par tous les moyens la lutte contre l'envahisseur et ses agents, commencée dès 1940. (...)

II - MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du C.N.R. proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :
(...)
Afin d'assurer :
- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
- l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;
- le respect de la personne humaine ;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

Géographie. Sujet d'étude : *Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation.*

Question 3. (4 points).
3a. Quelles sont les trois régions du monde où l'on rencontre le plus grand nombre de serveurs hôtes pour Internet ?
3b. Observez l'implantation géographique de l'ensemble des serveurs hôtes. Qu'est-ce que cela révèle sur l'organisation de la mondialisation ?
3c. Sur le réseau Internet circulent des flux d'informations. Il existe bien d'autres flux, d'hommes, de marchandises ou d'argent. Présentez brièvement un de ces flux : nature du flux, origine et direction, pôles mis en relation.

Document. La répartition mondiale des serveurs hôtes pour Internet.

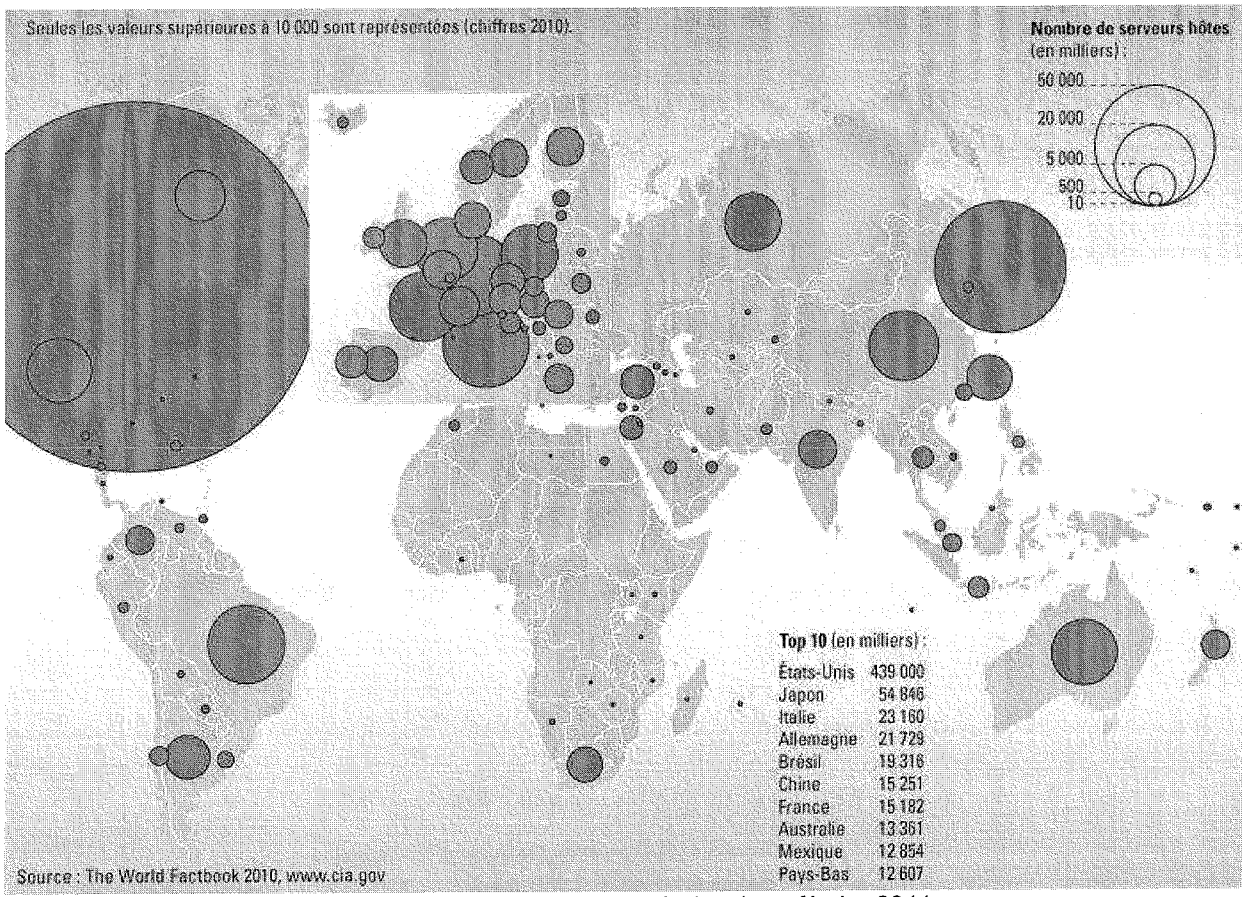

Questions Internationales, *Internet à la conquête du monde*, janvier – février 2011.

Géographie. Sujet d'étude : *Mondialisation et diversité culturelle.*

Le candidat traite une seule question correspondant à l'une des trois situations qui suivent.

Première situation : Le cinéma en Asie.

Question 4. (4 points).
Choisissez parmi les trois définitions suivantes celle qui définit le mieux le cinéma de Bollywood. Pour justifier votre choix, donnez quelques caractéristiques des films de Bollywood..

A. L'ensemble des films tournés par des réalisateurs américains et qui ont pour cadre l'Asie.
B. L'apparition d'un cinéma « made in China » qui fait ses premiers pas dans le Septième Art.
C. La collection de films produits en Inde qui arrive sur le marché international du cinéma.

OU

Deuxième situation : Géographie des goûts alimentaires.

Question 4. (4 points).
Choisissez parmi les trois définitions suivantes celle qui définit le mieux le métissage culinaire. Justifiez votre choix et donnez deux exemples.

A. La création d'une cuisine diététique pour lutter efficacement contre l'obésité et les maladies cardio-vasculaires.
B. La circulation dans le monde d'un aliment ou d'un plat adapté aux cuisines locales.
C. La fabrication industrielle des plats dans un secteur de l'agro-alimentaire.

OU

Troisième situation : Géographie des langues en Europe.

Question 4. (4 points).
Choisissez parmi les trois définitions suivantes celle qui définit le mieux le multilinguisme en Europe. Justifiez votre choix en citant au moins une région et un pays où il est pratiqué.

A. L'interdiction des langues minoritaires dans plusieurs pays de l'Union Européenne.
B. Le fait de pratiquer plusieurs langues dans un territoire national européen.
C. Le projet d'assurer la création d'une langue commune partout en Europe.

Éducation civique : *La constitution et l'exercice des pouvoirs.*

Question 5. (4 points).
5a. L'article de presse expose les différents moyens mis à la disposition des candidats pour faire connaître leurs programmes dans le cadre de la campagne électorale officielle. Quels sont ces moyens ?
5b. Les deux mots « liberté » et « égalité » figurent dans la devise républicaine. En quoi l'organisation de la campagne officielle des élections présidentielles met-elle en œuvre ces principes ?

Document. L'organisation de la campagne officielle de l'élection présidentielle : l'exemple de 2007.

La campagne officielle a été lancée mardi 20 mars à minuit et s'achève vendredi 20 avril. Mais que cela signifie-t-il concrètement pour les douze candidats ?

Les spots de campagne : ils sont diffusés sur les chaînes du service public. Pour chacun des candidats, 45 minutes de temps de parole, fragmentées en clips de trois formats (1 minute, 2 minutes et demie et 5 minutes et demie) diffusés sur France 2, France 3, France 4, France 5, RFO (radio et télévision), France Inter et RFI. C'est José Bové*, qui a confié la réalisation de sa campagne à l'animateur Karl Zéro, qui a ouvert le bal, selon le tirage au sort effectué jeudi par le CSA.

Les affiches de campagne : elles peuvent être collées sur les panneaux officiels installés dans toutes les communes de France, à proximité des 85 000 bureaux de vote. Numérotés de un à douze, les panneaux métalliques ont été attribués en fonction du tirage au sort effectué le 19 mars par le Conseil constitutionnel : Olivier Besancenot* (LCR) ouvre le ban et Nicolas Sarkozy* (UMP) le ferme. C'est la filiale de la société texane Clear Channel qui s'est vu confier la tâche de coller toutes les affiches (chaque candidat ayant droit à une affiche de grand format et une de petit format). Soit au total, un million d'affiches pour un millier de colleurs.

Le temps de parole et d'antenne : après le temps de l'équité** et de l'égalité du temps de parole vient l'heure de l'égalité stricte du temps de parole. Avant le 20 mars, seul le temps de parole de chaque candidat et de ses soutiens politiques était compté. Dorénavant, l'ensemble des sujets et reportages consacrés à un candidat sera pris en compte. Subtilité, les chaînes ne pourront pas «liquider» les temps d'antenne sur les petits candidats la nuit. Par exemple, un reportage de deux minutes sur Nicolas Sarkozy au journal de 13h devra être équilibré dans les jours suivants par un reportage de deux minutes sur Frédéric Nihous* dans le même créneau horaire.

www.20.minutes.fr.

**José Bové, Olivier Besancenot, Nicolas Sarkozy, Frédéric Nihous* : *noms de quatre des douze candidats à l'élection présidentielle de 2007.*
*** L'équité* : *la justice, l'impartialité.*